

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL VILLAGE DE FORT-COULONGE

LE 2 DÉCEMBRE 2009

À la session ordinaire du Conseil de la Municipalité du Village de Fort-Coulonge, tenue à la date susmentionnée à 19H30, au 134, rue Principale (Bureau Municipal), et à laquelle sont présents Son Honneur le Maire Monsieur RAYMOND DUROCHER; Mesdames les Conseillères DEBBIE LAPORTE, LISE A. ROMAIN, et Messieurs les Conseillers GILLES BEAULIEU, GAÉTAN GRAVELINE, PIERRE VAILLANCOURT et JACQUES MASSEAU, tous formant quorum sous la présidence du Maire.

Le Directeur Général / Secrétaire-Trésorier Monsieur KEN ROSE est aussi présent.

PUBLIC PRÉSENT À LA SÉANCE :

Messieurs : ÉRIC ALAIN et GILLES ROMAIN.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, observe un moment de silence et après avoir constaté qu'il y a quorum ouvre la session.

2009-12-226

Il est proposé par Madame la Conseillère DEBBIE LAPORTE
Et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour soit adopté, mais en y ajoutant à l'article "AFFAIRES NOUVELLES" les sujets suivants :

- A) ➤ Taxation (3 paiements) <à revenir>
-----[Raymond Durocher]
- B) ➤ Règlement Régie interne <Bibliothèque>
 ➤ Rue Colton <pavage>
 ➤ Sécurité Publique – Poste de Campbell's Bay/SQ, demande de surveillance + accrue VTT
 ➤ Drains pluviaux
 ➤ Fumage aréna – demande que des affiches d'interdiction soient installées
-----[Gaétan Graveline]
- C) ➤ Souper de Noël (répondre avant le 4 décembre 2009)
 ➤ Révision date butoir pour Garry Levesque
 ➤ Extension de contrat pour cueillette ordures ménagères et recyclage avec Raymond Charette pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 mars 2010 (rencontre prévue entre les 2 municipalités Maires & D.G. +

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL VILLAGE DE FORT-COULONGE

entrepreneur)

-----[Ken Rose]

Adopté

2009-12-227

Il est proposé par Madame la Conseillère LISE A. ROMAIN
Et résolu à l'unanimité

QUE les procès-verbaux du 11 et 18 novembre 2009 soient adoptés, tels que rédigés.

Adopté

2009-12-228

RAPPORT DU MAIRE selon l'article 955 du code municipal en date du 2 décembre 2009

Chères Coulongiennes et Chers Coulongiens,

C'est avec une grande fierté et le sentiment d'avoir accompli beaucoup pour la population de Fort-Coulonge que je vous présente le rapport du maire témoignant ainsi de l'imposant travail effectué par vos élus(es). Tel que stipulé par le Code municipal du Québec, cet exercice a pour but de vous informer de la situation financière de notre collectivité mais aussi des réalisations et des orientations à venir.

C'est avec la même détermination et un enthousiasme soutenu, inspiré par notre devise «*Ensemble, la force de demain*», que nous poursuivrons nos efforts. Par notre cheminement et nos orientations consciencieuses, nous assurons notre qualité de vie. Mais, il ne faut pas oublier que la qualité de nos infrastructures est tout aussi déterminante à l'égard de notre avenir, spécialement en ce qui concerne l'épanouissement de notre communauté.

Au nom du Conseil municipal, je profite de cette occasion pour vous inviter à participer en grand nombre à la présentation et l'adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2010, le **16 décembre prochain à 19h00** au Bureau municipal. Il nous fera plaisir de vous accueillir en grand nombre.

L'ANNÉE 2009 EN BREF

Nous venons de vivre une année des plus chargées au cours de laquelle plusieurs énergies ont dû être déployées pour la mise en place et l'aboutissement de plusieurs dossiers fort prometteurs pour notre village. Nous avons encore beaucoup de défis à relever. D'ailleurs, il importe de reconnaître que Fort-Coulonge est une communauté en pleine émergence. En assurant un partenariat constructif et proactif, où la détermination anime toutes les opportunités d'avancement communautaire et collectif, nous bénéficierons d'un changement encore plus concret et bénéfique à notre localité.

Modifications apportées à la taxation

Pour refléter une taxation transparente, certaines modifications ont été apportées à la taxation et se concrétisent par une baisse de la taxe foncière et la répartition en différentes catégories budgétaires pour l'ensemble des

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL VILLAGE DE FORT-COULONGE

services dont nous bénéficions. Ce changement était des plus nécessaires car les coûts des services sont toujours en pleine évolution et le principe utilisateur-payeur devait s'appliquer pour assurer une équité plus appropriée envers chaque contribuable.

Nouvelle usine de filtration en eau potable

La mise en chantier en juin 2009 et la construction de l'usine de filtration en eau potable répondent à certaines modifications devenues nécessaires et qui sont maintenant en voie d'être réalisées. La mise en opération de l'usine suit son cours. Tout semble indiquer que celle-ci sera opérationnelle à la fin de mars 2010 et que les travaux seront complétés en juillet 2010. Je vous rappelle que sans l'aide financière provinciale et fédérale conjointe à 80 %, le tout n'aurait pas été possible. Un dossier qui date déjà de 10 ans. Enfin, Fort-Coulonge obtiendra une eau potable de qualité, qui respectera la nouvelle réglementation et qui sera digne d'être consommée en toute quiétude.

Mise à niveau du réseau d'aqueduc et d'égouts

Un autre dossier de longue date... des travaux correctifs ont débutés cette année et se poursuivront au cours de 2010. Ces modifications sont rendues nécessaires et obligatoires. Malgré certains inconvénients mineurs, le projet suit son cours. D'ailleurs, il importe de noter que notre collectivité a aussi bénéficié d'une aide gouvernementale substantielle pour la réalisation de ces travaux.

Ville mono-industrielle et Municipalité dévitalisée

Considérant le contexte socio-économique, les gouvernements ont mis en place certains programmes qui nous permettent d'actualiser nos démarches et de diversifier notre façon de faire pour minimiser les impacts du ralentissement de l'économie envers un développement chancelant. D'ailleurs, certains plans d'action seront élaborés prochainement. Mais votre participation est primordiale à la réussite de ces projets futurs. Votre implication est aussi requise pour continuer notre démarche avec Fondation Rues principales, où les effets positifs se font déjà ressentir.

De plus, d'autres politiques locales seront prochainement élaborées en ce qui concerne la famille, la culture et la sauvegarde de notre patrimoine. Vous serez interpellés à participer en grand nombre afin de concrétiser de nouvelles idées qui feront de notre localité un leader de notre essor, et ce, pour des générations à venir.

ÉTATS FINANCIERS 2008-2009

Les états financiers pour l'année 2008, selon les analyses préparées par notre vérificateur, démontrent un surplus accumulé de 49,286 \$. Les résultats suivants indiquent les REVENUS et les DÉPENSES selon les prévisions budgétaires de l'année en cours et basés sur une évaluation foncière imposable de 33, 970,400 \$. La rémunération des élus avant déductions, incluant les allocations, est pour le maire de 14,427 \$ et pour un(e) conseiller(ère) de 4,809 \$.

ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT

Revenus	États fin. 2008	Budget 2009
Taxes	\$ 845,607	\$ 948,929
Paiement tenant lieu de taxes	64,998	73,090
Transferts	351,025	297,276
Services rendus	78,638	49,820
Imposition de droits	11,348	9,000
Amendes et pénalités	3,687	2,600

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLAGE DE FORT-COULONGE**

Intérêts	12,084	10,100
Autres revenus	28,628	
	\$ 1,396,015	\$ 1,390,815
Dépenses et affectations		
Administration générale	\$ 312,969	\$ 354,515
Sécurité publique	147,682	129,980
Transport	336,690	188,773
Hygiène du milieu	363,043	466,940
Santé et bien-être	11,387	16,000
Aménagement et urbanisme	56,518	65,374
Loisirs et culture	42,798	38,190
Frais de financement	29,019	23,834
	1,297,106	1,283,606
Financement:		
Remboursement de dette - long terme	89,620	75,344
Affectations:		
Activités d'investissement		21,500
Déficit de fonctionnement non affecté		10,365
Fonds réservés	2,639	
Montant à pourvoir dans le futur	739	
	\$ 1,390,104	\$ 1,390,815

PROJECTIONS 2010

Notre développement repose sur de bonnes pratiques et nous dicte de faire face à nos obligations par une gestion saine et équilibrée, selon nos moyens, et ce, avec un appui substantiel des paliers gouvernementaux supérieurs. D'ailleurs, plusieurs dossiers ou démarches feront prochainement l'objet de notre attention et plus spécifiquement:

- Compléter les travaux de construction et de correctifs pour nos services d'aqueduc et d'égouts
- Compléter la phase II de la réfection chemin Bord-de-l'eau
- Mise en place de politiques familiale, culturelle et patrimoniale
- Plan d'action pour la réfection de nos chemins, trottoirs et services

PROJECTIONS 2010 (suite)

- Gestion des matières résiduelles et recyclables
- Schéma de couverture de risques et des mesures d'urgence
- Élaborer un plan d'action pour l'occupation dynamique de notre territoire
- Revitaliser notre centre-ville et continuer les mesures d'embellissement

Ensemble, au cœur de l'action !

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL VILLAGE DE FORT-COULONGE

L'effort collectif qui nous permet de valoriser notre milieu et de nous surpasser dans nos activités se reflète par une collaboration inépuisable des membres de votre Conseil municipal, des employés(es) municipaux, des membres de notre Service d'incendie, de divers organismes et, spécialement, d'une éclosion de bénévoles qui ont contribué à la réalisation de divers projets exemplaires en 2009. Un grand merci à chacun !

Je tiens aussi à vous remercier spécialement, chères citoyennes et chers citoyens, pour votre compréhension, votre collaboration et votre appui dans toutes les démarches que nous entreprenons, ainsi que de la confiance que vous m'accordez.

En mon nom personnel et au nom du personnel et du Conseil municipal, recevez nos meilleurs vœux de Santé, de Bonheur et de Prospérité pour vous et les vôtres.

Raymond Durocher, Maire

PUBLIC :

AFFAIRES NOUVELLES

2009-12-229

Il est proposé par Monsieur le Conseiller JACQUES MASSEAU
Et résolu à l'unanimité

QUE le don suivant soit accordé :

-Chevaliers de Colomb de Fort-Coulonge Conseil #7221, pour la Guignolée 2009 au montant de 100.00 \$

Adopté

2009-12-230

Il est proposé par Monsieur le Conseiller GAÉTAN GRAVELINE
Et résolu à l'unanimité

QUE l'horaire du bureau municipal pour les vacances de Noël et le Jour de l'An sera le suivant :

- Fermé : du 24 décembre 2009 au 4 janvier 2010
- Ouvert : à partir du 5 janvier 2010 à 08H30.

Adopté

2009-12-231

Il est proposé par Monsieur le Conseiller GILLES BEAULIEU

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL VILLAGE DE FORT-COULONGE

Et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil Municipal du Village de Fort-Coulonge accepte l'horaire des réunions du Conseil Municipal pour l'année 2010, tel que déposé.

Adopté

2009-12-232

Il est proposé par Monsieur le Conseiller GILLES BEAULIEU
Et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil Municipal du Village de Fort-Coulonge renouvelle son adhésion à la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) du Québec pour l'année 2010, au montant de 718.64 \$ (incluant les taxes).

Adopté

2009-12-233

Il est proposé par Monsieur le Conseiller GAÉTAN GRAVELINE
Et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil Municipal du Village de Fort-Coulonge autorise l'adhésion à l'Union des Municipalités du Québec (UMQ), au montant de 1,207.30 \$ (incluant les taxes) pour l'année 2010.

Adopté

2009-12-234

Il est proposé par Madame la Conseillère DEBBIE LAPORTE
Et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil Municipal du Village de Fort-Coulonge autorise le Directeur Général / Secrétaire-Trésorier, à signer le renouvellement du contrat d'entretien et soutien des applications suivantes :

• SYBASE ASA	310.00 \$
• Interface électorale – Perfas	615.00 \$
• Taxation, perception & comptes clients	1 530.00 \$

Ceci avec la firme de PGMensys systèmes d'information représentant un montant de 2 455.00 \$ plus taxes, pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010.

Adopté

2009-12-235

***PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLAGE DE FORT-COULONGE***

Il est proposé par Madame la Conseillère LISE A. ROMAIN
Et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil Municipal du Village de Fort-Coulonge renouvelle son adhésion pour 2010 à Tourisme Outaouais au montant de 286.70 \$ (incluant les taxes).

Adopté

2009-12-236

Il est proposé par Monsieur le Conseiller PIERRE VAILLANCOURT
Et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil Municipal du Village de Fort-Coulonge renouvelle son adhésion à la Fédération Canadienne des Municipalités (FCM), pour la période du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010 au montant de 254.59 \$.

Adopté.

2009-12-237

Il est proposé par Monsieur le Conseiller PIERRE VAILLANCOURT
Et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil Municipal du Village de Fort-Coulonge annule sa résolution 2009-11-210 adoptée en date du 11 novembre 2009.

Adopté

2009-12-238

Il est proposé par Monsieur le Conseiller GILLES BEAULIEU
Et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil Municipal du Village de Fort-Coulonge autorise le Directeur Général/Secrétaire-Trésorier à faire un chèque au montant de 12,500.\$, soit pour la rémunération à la Brigade Volontaire de Feu de Fort-Coulonge Inc. (formation, pratique, incendie) tel que prévu au budget pour l'année 2009.

Adopté

2009-12-239

Il est proposé par Madame la Conseillère LISE A. ROMAIN
Et résolu à l'unanimité

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL VILLAGE DE FORT-COULONGE

QUE le Conseil Municipal du Village de Fort-Coulonge autorise le Directeur Général/Secrétaire-Trésorier à faire un chèque au montant de 513.00 \$ au nom du Ministre des Finances, et autorise le dépôt des documents concernés par la Firme CIMA+ au Ministère du Développement durable, Environnement et Parcs.

Adopté

2009-12-240

Il est proposé par Madame la Conseillère DEBBIE LAPORTE
Et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil Municipal du Village de Fort-Coulonge autorise le Directeur Général/Secrétaire-Trésorier à faire des copies du rapport du Maire pour distribution par la poste.

Adopté

2009-12-241

Il est proposé par Monsieur le Conseiller JACQUES MASSEAU
Et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil Municipal du Village de Fort-Coulonge autorise la Maire à proclamer Février 2010 «Mois du ♥».

Adopté

2009-12-242

Il est proposé par Monsieur le Conseiller GILLES BEAULIEU
Et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil Municipal du Village de Fort-Coulonge accepte le dépôt du rapport financier pour l'année se terminant le 31 décembre 2008, par M. Gérard Labelle, cga.

Adopté

2009-12-243

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par
Madame la Conseillère DEBBIE LAPORTE

QU' À une séance subséquente elle présentera un règlement pour le remplacement du règlement #2009-215 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 790,000.00 \$ REPRÉSENTANT UN EMPRUNT POUR LE MÊME MONTANT POUR DES TRAVAUX CORRECTIFS SUR LES RÉSEAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS (PHASE II) "Règlement d'emprunt Eau Potable" dans le cadre du Programme TECQ subventionné de 2010 à 2013.

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL VILLAGE DE FORT-COULONGE

2009-12-244

Il est proposé par Monsieur le Conseiller JACQUES MASSEAU
Et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil Municipal du Village de Fort-Coulonge conclue une entente en partenariat avec les Amis du Parc, et que la municipalité s'engage à :

1. Recevoir la contribution de Financement agricole Canada au nom du bénéficiaire Les Amis du Parc
2. Contrôler les dépenses et veiller à ce que les fonds ne servent qu'à la réalisation du projet
3. Émettre un reçu officiel au nom de «Les Amis du Parc».

Adopté

2009-12-245

Il est proposé par Monsieur le Conseiller GILLES BEAULIEU
Et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil Municipal du Village de Fort-Coulonge mandate Mme la Conseillère LISE A. ROMAIN dans le dossier de l'élaboration de la politique familiale, et ce en collaboration avec la MRC de Pontiac, la FQM, l'UMQ et le Ministre de la Famille M. Tony Tomassi.

Adopté

2009-12-246

Il est proposé par Madame la Conseillère DEBBIE LAPORTE
Et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil Municipal du Village de Fort-Coulonge autorise le Directeur Général/Secrétaire-Trésorier à annuler la facture #36 datée du 19 novembre 2009 au montant de 1,000.00 \$, concernant une sortie par les pompiers volontaires en date du 12 novembre 2009 au 181 rue Amyotte à Mansfield.

Adopté

2009-12-247

Il est proposé par Madame la Conseillère LISE A. ROMAIN
Et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil Municipal du Village de Fort-Coulonge appuie la demande de la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract concernant le dossier de

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL VILLAGE DE FORT-COULONGE

piscine, afin qu'une nouvelle étude soit faite avant que les recommandations et décisions finales soient prises par le Comité Responsable.

Adopté

2009-12-248

Il est proposé par Madame la Conseillère DEBBIE LAPORTE
Et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil Municipal du Village de Fort-Coulonge félicite les bénévoles et le Comité Organisateur de la tournée de "La Petite Séduction" dans leurs démarches et pour l'initiative des décorations, préparatifs, déplacements, etc....

Adopté

2009-12-249

Il est proposé par Madame la Conseillère LISE A. ROMAIN
Et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil Municipal du Village de Fort-Coulonge félicite et remercie les responsables, les bénévoles et les services incendie de Fort-Coulonge et de Mansfield lors de la Parade de Noël, samedi le 28 novembre 2009.

Adopté

2009-12-250

Il est proposé par Monsieur le Conseiller GAÉTAN GRAVELINE
Et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil Municipal du Village de Fort-Coulonge accepte les travaux de pavage et de rapiéçage faits par Pavage Coco sur les rues Baume, Bryson, Frost, Victoria et Miron, ainsi que les travaux entrepris de drains pluviaux, charriage et achat de gravier sur la rue Colton.

Adopté

2009-12-251

Il est proposé par Monsieur le Conseiller GAÉTAN GRAVELINE
Et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil Municipal du Village de Fort-Coulonge amende sa résolution #2009-11-217 concernant la date butoir de fin de poste pour l'employé Garry Levesque, et l'extensionne au 31 décembre 2009.

Adopté

2009-12-252

Il est proposé par Madame la Conseillère LISE A. ROMAIN
Et résolu à l'unanimité

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL VILLAGE DE FORT-COULONGE

QUE le Conseil Municipal du Village de Fort-Coulonge autorise le Maire et le Directeur Général/Secrétaire-Trésorier à rencontrer M. Raymond Charette, afin d'extensionner le contrat de cueillettes des ordures ménagères et de recyclage, pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 mars 2010.

Adopté

2009-12-253

Il est proposé par Madame la Conseillère LISE A. ROMAIN
Et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil Municipal du Village de Fort-Coulonge autorise le Maire à proclamer le 4 décembre de chaque année «JOURNÉE ISABELLE BOULAY», spécialement pour revivre l'amour, la fraternité et la générosité du Temps des Fêtes.

Adopté

2009-12-254

Il est proposé par Monsieur le Conseiller GILLES BEAULIEU
Et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil Municipal du Village de Fort-Coulonge procède à huis clos. (21H00)

Adopté

2009-12-255

Il est proposé par Monsieur le Conseiller JACQUES MASSEAU
Et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil Municipal du Village de Fort-Coulonge fait la levée du huis clos. (21H15)

Adopté

2009-12-256

Il est proposé par Monsieur le Conseiller JACQUES MASSEAU
Et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil Municipal du Village de Fort-Coulonge donne suite à la demande de la Brigade Volontaire de Feu de Fort-Coulonge Inc. par sa résolution #2009-11-29-15, et garde le Statu Quo que Monsieur le Conseiller GILLES BEAULIEU demeure comme Commissaire.

Adopté

INFORMATION AUX MEMBRES DU CONSEIL

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL VILLAGE DE FORT-COULONGE

- 1- Responsable de l'entretien du site Web de la municipalité ??? <à revenir>
- 2- Chambre de Commerce du Pontiac
- 3- Le Recycleur | novembre 2009
- 4- Lettre du 21 novembre, OMH Fort-Coulonge, incluant résolutions #1369 & 1370.
- 5- Lettre du 9 novembre, Gérard Marinovich, MMQ
- 6- Copie de la facture Dépôt en tranchée 2009
- 7- Copie de Résolution #2009-11-29-15 de la Brigade Volontaire de Feu de Fort-Coulonge Inc.
<à revenir>
- 8- Kino-Québec
[OBJ] Défi en patins de l'Outaouais

CORRESPONDANCE

LOCALE & EXTÉRIEURE

M.R.C. de PONTIAC

- 1- Lettre du 17 novembre de Rémi Bertrand, D.G.
[OBJ] Obligation des municipalités suite à la signature du contrat avec Tom Orr Cartage Construction pour la réception, le transport et l'élimination des ordures ménagères.
- 2- Lettre du 1^{er} décembre accompagnée d'un rapport d'observation "Coupe d'arbres dans la rive de la rivière Coulonge" <à revenir>

GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

- 1- Lettre du 10 novembre de Claude Normand, Analyste, travaux en rives
- 2- Lettre reçue le 24 novembre de l'Honorable Jason Kenney

***PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLAGE DE FORT-COULONGE***

GOUVERNEMENT PROVINCIAL

- 1- Lettre du 4 novembre, Nicole Grégoire, Coordinatrice, Office Québécoise de la Langue Française
[OBJ] Changement de Conseiller en Francisation
- 2- Lettre du 2 novembre, Tony Tomassi, Ministre de la Famille
- 3- Lettre du 17 novembre, Eddy Di Gaetano, Directeur Service Programmes Fiscaux MAMROT

FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS _____ F.C.M.

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS _____ F.Q.M.

UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC _____ U.M.Q.

Lettre du 18 novembre, Robert Coulombe, Président
[OBJ] Agence Municipal de Financement des Services 9-1-1 du Québec

BULLETINS ~ CIRCULAIRES ~ REVUES ~ COURRIELS

Modifications aux Municipalités du Québec | décembre 2009

2009-12-257

Il est proposé par Monsieur le Conseiller PIERRE VAILLANCOURT
Et résolu à l'unanimité

QUE les comptes soient payés pour un montant de 123,133.59 \$.

Adopté

CERTIFICAT DE FONDS DISPONIBLES POUR LES COMPTES CI-APRÈS DÉCRITS :

***PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLAGE DE FORT-COULONGE***

Je soussigné, KEN ROSE, Directeur Général et Secrétaire-Trésorier, certifie par les présentes, qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-après décrites ont été projetées.

Signé à Fort-Coulonge, Québec,
Ce 2^e jour de décembre 2009.

KEN ROSE, D.G. / Sec.-Trés.

2009-12-258

Il est proposé par Monsieur le Conseiller GILLES BEAULIEU
Et résolu à l'unanimité

QUE la réunion soit levée. (21H30)

Adopté

RAYMOND DUROCHER, Maire

KEN ROSE, Directeur Général